**Zeitschrift:** Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Privatschulen

**Band:** 34 (1961-1962)

**Heft:** 7

**Artikel:** Naissance d'une Communauté d'élèves à l'Ecole normale des instituteurs, Porrentruy

**Autor:** Guéniat, E.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-851622

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 22.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

durchgearbeitet wird, um nachher volle Freiheit beim Spiele zu erlauben. Das Malen, Zeichnen, Modellieren, das Kasperli-Spiel, das Sceno-Material (von Staabs) und das «Welt-Spiel» auf einem Sandtische, verbunden mit Gesprächen bei gutem persönlichem Kontakt geben einem gehemmten, verkrampften und ängstlichen Kinde reiche Möglichkeiten des persönlichen Ausdrucks und der Verarbeitung seiner Konflikte. Es ist oft erstaunlich zu sehen, wie lebhaft es darauf anspricht und wie gut es sich im Verlaufe einiger Zeit entwickelt, wenn es die ersten Fortschritte beim Lesen und Schreiben konstatieren kann und sich in seiner ganzen persönlichen Eigenart akzeptiert und verstanden fühlt. Die Eltern, mit denen wir dauernd in Kontakt stehen, haben sich meist sehr dankbar gezeigt. Öfters wurde nachträglich erwähnt, daß sie vor der genaueren Abklärung und dem Beginn der Behandlung kaum einen Ausweg gesehen, und daß sie die Lage ihres Kindes durch ihre eigene Ungeduld eher erschwert hätten. Mit dem Verstehen der speziellen Schwierigkeiten, denen das Kind begegnete, hatte sich auch ihre Haltung ihm gegenüber verändert. So konnte es vom Drucke des dauernden Überfordertseins entlastet werden.

*Was kann die Schule tun?*

Nach den vorgängigen Erläuterungen stellt sich die Frage, ob gewisse Methoden, die sich bei der Behandlung der schweren Legastheniker bewährt haben, nicht auch in den Normalschulbetrieb eingebaut werden könnten. Wenn immer möglich sollte die Schule in der Lage sein, wenigstens den leichteren Fällen, den «legastheniegefährdeten» Kindern zu helfen. Die schweren Fälle werden wohl immer einer längeren Sonderbehandlung während mehrerer Jahre bedürfen, wobei nach meiner Erfahrung eine individuelle Einzelbehandlung einer Gruppenbehandlung vorzuziehen ist.

Den legasthenischen Kindern zu helfen ist nicht nur ein pädagogisches Gebot, sondern auch ein solches der psychischen Hygiene. Viel Leid, schwere Minderwertigkeitsgefühle und Verhaltensstörungen können vermieden werden, wenn die Sache rechtzeitig erkannt und mit Verständnis behandelt wird.

# Naissance d'une Communauté d'élèves à l'Ecole normale des instituteurs, Porrentruy

Extrait de l'«Ecole bernoise» No 35 du 29 novembre 1958

De tous côtés, l'on nous demande en quoi consiste la nouvelle organisation qui s'est installée à l'Ecole normale des instituteurs sous le nom de «Communauté des élèves de l'Ecole normale». Nous répondrons en laissant la parole à nos élèves, puis nous ajouterons quelques compléments jugés indispensables.

La Communauté s'exprime donc ainsi:

«Après plusieurs mois d'existence, convaincus de notre réussite, il nous semble bon de faire participer le public, et notamment nos futurs collègues, à notre découverte, et de leur indiquer notre tâche et nos aspirations actuelles.

Le 15 janvier 1958, une requête appuyée des signatures de 34 élèves sur les 36 alors présents à l'Ecole normale était remise à notre directeur. Cette requête stipulait entre autres:

— que soit accordée aux élèves la possibilité de procéder à une nouvelle organisation de l'école, basée sur les principes modernes de l'éducation;
— que le nouveau système devrait tendre à développer l'autonomie des élèves dans tous les domaines qu'il serait possible d'abandonner à leur discernement.

Dans ce sens, les élèves s'engageaient à élaborer une constitution. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, nous tenons à préciser qu'il ne s'agissait pas là d'une réaction contre un régime disciplinaire traditionnel considéré comme trop rigoureux. Au contraire, cette initiative était plutôt l'aboutissement d'une longue et lente évolution qui s'était opérée dans l'esprit d'une jeunesse qui veut vivre plus pleinement, participer et être responsable. Notre directeur accepta d'emblée et très favorablement cette demande et engagea les élèves à poser rapidement les bases de la nouvelle organisation. Le 25 février 1958, les élèves, réunis en assemblée générale, acceptaient (après discussion et votation à l'urne, au bulletin secret) par 35 voix contre une la création d'une Communauté des élèves de l'Ecole normale et, du même coup, sa constitution. C'est donc bien plus une renaissance qu'une révolution qui s'est opérée à l'Ecole normale.

Une jeunesse qui se veut créatrice et vivante doit pouvoir modifier et même contredire l'opinion qui existe en son sein, et réagir, d'une manière constructive, contre certaines structures qu'elle juge dépassées. Ce que l'on voulait, c'était donner à l'école

Die Zürcherische Pflegeanstalt für geistesschwache, bildungsunfähige Kinder in Uster **sucht** infolge Pensionierung des bisherigen Inhabers

## Hausvater

Unsere Pflegeanstalt mit etwa 160 Pfleglingen, angegliederter Landwirtschaft und Gärtnerei, wird in heilpädagogischer Hinsicht ausgebaut. Initiative, verantwortungsfreudige Bewerber mit Interesse an heilpädagogischen Problemen, befähigt zur Führung einer Pflegeanstalt und in neuzeitlicher Haltung einem qualifizierten Mitarbeiterstab vorzustehen, finden entwicklungsfähiges Tätigkeitsfeld.

Geboten wird Dienstwohnung und Pensionsversicherung; Besoldung und Stellenantritt nach Vereinbarung.

Handschriftliche Offerten mit Lebenslauf, Angabe der Gehaltsansprüche und Referenzen, Beilage von Zeugnisabschriften und Photo, sind bis zum 15. Oktober 1961 einzureichen dem Präsidenten der Aufsichtskommission, alt Dir. Eugen Kull, Schönbühlstr. 16, Zürich 7/32.

**Schulgemeinde Amriswil**

Wir suchen auf das Frühjahr 1962 für unsere Mittelstufe (4.—6. Klasse) einen

### Primarlehrer

Tüchtige Bewerber belieben ihre schriftlichen Anmeldungen unter Beilage der Inspektoratsberichte bis 15. Oktober 1961 an das Primarschulpräsidium Amriswil einzureichen. Stundenpläne der jetzigen Lehrstelle sind beizulegen. Besoldung laut thurgauischem Lehrerbesoldungsgesetz, zuzüglich Gemeindezulage. Beitragsfreie Pensionskasse. Lohnregulativ steht zur Verfügung.

Primarschulvorsteherschaft Amriswil

**Schulgemeinde Oberaach**

Auf Frühjahr 1962 suchen wir einen gutausgewiesenen

### Lehrer

für unsere Oberstufe (4.—6. Klasse). Zeitgemässe Besoldung, geräumige Wohnung im Schulhaus oder im Dorf. Bewerbungen sind an den Präsidenten der Schulgemeinde, Hans Löw (Tel. 071 6 92 30), zu richten.

**Schulvorsteherschaft Oberaach**

Für unser jugendpsychiatrisches **Beobachtungsheim** für 20 männliche Jugendliche suchen wir auf Anfang November oder nach Übereinkunft einen weiteren

### Erzieher

Interessante, vielseitige Team-Arbeit in modernem Heim. Offerten an das Beobachtungsheim «Auf der Egg», Landheim Erlenhof, Reinach BL.


**In tausend Schulen bewährt sich**

**palor**

**Niederurnen GL**
**Telefon 058 / 4 13 22**


**Die Berufsschule, weibliche Abteilung, Winterthur**

sucht auf Beginn des Schuljahres 1962/63

## Lehrerin

Die Unterrichtstätigkeit umfasst die Fächer: Deutsch, Rechnen, Staatskundliche Fragen, Französisch, evtl. Turnen, evtl. Singen an **hauswirtschaftlichen Jahreskursen.**

Besoldung Fr. 13 680.—/18 000.— bei 27 wöchentlichen Pflichtstunden.
(Die Besoldung ist in Revision begriffen.)

Anfragen und handschriftliche Bewerbungen mit den nötigen Ausweisen über Bildungsgang und bisherige Tätigkeit sind bis 28. Oktober 1961 an die Vorsteherin der Schule, Tösstalstrasse 20, Tel. 052 2 62 53 zu richten.

un souffle nouveau. Nous désirions aussi prendre sur nous une partie des responsabilités et, par là même, soulager notre directeur de tâches quelquefois secondaires. Ainsi, *l'école d'aujourd'hui répond véritablement à nos aspirations modernes et juvéniles.*

Il est peut-être bon, avant de présenter notre constitution et la structure de notre Communauté, de parler de ce qui existait auparavant.

Il régnait dans notre école un esprit de classe avant tout statique. Un véritable fossé s'était créé entre jeunes et aînés. La franche camaraderie, l'amitié entre les classes, l'enthousiasme étaient comme autant d'absents ou, s'ils apparaissaient, une espèce de censure les refoulait au plus vite.

A l'époque où nous n'étions que les petits de quatrième, les aînés, dans un esprit purement démagogique, créaient le climat favorable à l'éclosion d'une tendance à se rebeller contre l'autorité supérieure. Aussi, par principe et depuis des années éduquaient-ils les nouveaux à se révolter contre le directeur. Ce principe a été bien difficile à extraire de l'esprit du normalien. Il était déjà entré dans les mœurs et était bien ancré dans le fonds de tous les élèves. Il a donc fallu faire admettre à chacun le principe selon lequel, à l'avenir, les élèves marcheraient «de pair», côte à côte avec la direction. L'introduction d'un nouveau style de vie répondait donc, on le voit, véritablement à un besoin. C'est dans cette optique que la Communauté a axé sa constitution. Le préambule de celle-ci reflète bien l'esprit général qui y règne:

Préambule: Pour répondre à des exigences éducatives, sociales, morales et récréatives conformes aux temps modernes, il est créé, sous le nom de Communauté des élèves de l'Ecole normale, une association d'élèves ayant pour but:

— de développer le sens des responsabilités;
— de conférer à l'école le caractère d'une véritable communauté juvénile;
— de développer l'autonomie de ses membres.

Notre Communauté repose sur un véritable système démocratique:

le législatif: Assemblée générale (comprenant les élèves externes et internes);
l'exécutif: Conseil général (comprenant les conseillers suivants: à la Santé et à l'Hygiène; aux Loisirs; aux Finances; à l'Information; à l'Economie; à la Justice; aux Sports; à la Bibliothèque);
le judiciaire: Cour d'honneur (comprenant un président plus un juré par classe).

Les différents conseillers sont élus pour trois mois et un président est nommé pour chaque assemblée. *On supprime ainsi l'idée même qu'il puisse se former une «cour» gravitant autour de la direction.* Notre constitution a été sanctionnée par le corps enseignant et la Commission des écoles normales. Elle a dès lors droit de cité réglementaire. Elle a même reçu les félicitations et les encouragements des grands maîtres de la pédagogie actuelle: Cousinet, Ferrière, Freinet.

Mais à côté d'un aspect qui pourrait paraître plutôt administratif, la Communauté respire un esprit profondément moral:

— elle est basée sur le respect de la personne humaine et la liberté de l'individu; une collaboration s'appuyant sur une confiance réciproque est son armature essentielle;
— elle supprime les différences et les divergences entre classes, et l'époque des «petits» de quatrième et des «Messieurs» de première est révolue;
— la bonne marche de la Communauté réclame aussi la suppression de tous les clans dont l'esprit serait contraire à celui qu'elle prône;
— elle n'est pas un bloc immobile, elle veut être quelque chose de dynamique, de vivant, à la mesure de ceux qui l'animent; pour chacun d'entre nous, elle est un moyen de progrès autant moraux et sociaux que culturels, *ainsi qu'un «banc d'essai» aux responsabilités qui nous attendent.*»

On voit, par cette brève esquisse, qui a été rédigée par les aînés de l'Ecole normale, et sanctionnée dans ses termes par l'Assemblée générale de la Communauté, de quel esprit s'inspire la nouvelle organisation. La part que nous avons prise, personnellement, à la rédaction de la constitution, est des plus réduites: nous avons assisté à une séance de Conseil général (provisoire) pour y délimiter les secteurs pouvant être confiés au discernement des élèves et éviter ainsi tout chevauchement sur nos prescriptions réglementaires. Puis . . . nous avons brûlé l'estrade, pour nous servir de l'expression de C. Freinet, et ce feu a été pour nous feu de joie: ah! que l'estrade flambait bien! Car, à vrai dire, le système reposant sur la discipline hétéronome, même assoupli, par lequel nous avions dirigé l'Ecole jusqu'à ce jour ne nous avait jamais donné pleine satisfaction. Aussi avions-nous peu à peu, au cours des ans, préparé le terrain à un changement de la conception même de la conduite de notre séminaire, et cela par une évolution confiante vers les méthodes de culture morale actives. L'éclosion de notre communauté est donc un aboutissement, et non un point de départ nouveau plus ou moins imposé. «Le point de rencontre, nous écrit C. Freinet après avoir pris connaissance de cette innovation, dans la clairière, de

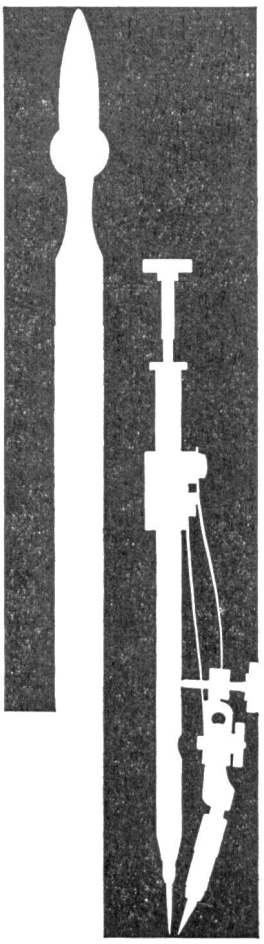

## Kern Reisszeug-Neuheiten

Formschöne, praktische Metalletuis für die meisten hartverchromten Präzisionsreisszeuge. Handreissfedern mit Hartmetallspitzen, praktisch abnützungsfrei auch auf Kunststoff-Folien.

Kern & Co. AG Aarau

Kern SWISS

**Genève École Kybourg**

4, Tour-de-l'Ile

Cours spécial de français pour élèves de langue allemande

Préparation à la profession de **Secrétaire** sténo-dactylographe

*Bentele-Schule* St.Gallen

- für Gesellschafts-Tanz
- und Gymnastik seit 1887

**Gimmi** Papeterie

Neugasse 52

**Spirax-Steno-Blöcke**
**Schulhefte**

**P. GIMMI & CO. AG ST. GALLEN**

## Schulmaterialien und Lehrmittel

bietet Ihnen in grosser Auswahl das

**Spezialhaus für Schulbedarf**

**ERNST INGOLD & CO.**
**Herzogenbuchsee**

**CARAN D'ACHE**

## «Gouache»

CARAN D'ACHE

Neue deckende Wasserfarben von unübertroffener Leuchtkraft und leichter Mischbarkeit

Etui mit 15 Farben **Fr. 10.60**

toutes les pistes où nous sommes laborieusement engagés pour aller vers un peu plus de lumière, un peu plus de civisme, une plus grande liberté dans la dignité du devoir accompli.»

Les principaux obstacles à l'installation d'un régime autonomique, poussé d'ailleurs, en l'occurrence, aux confins du possible, ont été vaincus par nos élèves qui, à la suite de discussions loyales et ouvertes, ont abouti à une constitution intelligente, bien équilibrée, frappée au coin du bon sens.

Certes, on ne saurait demander à un organisme âgé de quelque neuf mois d'avoir atteint du premier coup à la perfection.

Une chose est certaine: la nouvelle organisation a changé de fond en comble le style de vie de l'Ecole. D'autre part, il faudrait déjà des pages et des pages pour énumérer et commenter les initiatives heureuses prises par les «responsables» ou par l'Assemblée générale, ou par son président. Les quelques séances de la Cour d'honneur auxquelles nous avons assisté ont été fort édifiantes: maintes situations qui, jadis, seraient demeurées équivoques, y ont été immédiatement dénouées, liquidées, sans qu'il n'en subsiste de regret ou de rancœur. Plusieurs élèves, placés en face d'authentiques responsabilités, ont eu l'occasion de se révéler, de s'affirmer.

Bref, tout est devenu plus sain, plus ouvert, plus transparent: là réside le véritable bénéfice de la Communauté, bénéfice d'ordre moral surtout.

«La Communauté, est-il besoin de le dire, poursuivent nos élèves, ne tient nullement à se séparer des anciens normaliens. Elle désire plutôt une collaboration étroite entre ceux qui ont l'expérience et les plus jeunes. Elle appelle cette collaboration, par exemple, au sein d'une authentique association amicale, dont elle a d'ailleurs déjà défini les traits essentiels.

Dans ce sens, et *dans la ligne dont s'inspire notre Communauté*, nous leur adressons un appel:

*Pour avancer et progresser, nous aurons besoin de vos suggestions, de vos témoignages, de votre compréhension. Vous devez être pour nous un soutien moral; dans les moments difficiles, vous pouvez nous servir d'appui et donner l'élan nécessaire à un nouveau départ.*»

D'un projet de statuts d'une Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale, élaboré par les aînés de la Communauté, nous extrayons ce qui suit:

L'association aura pour buts, notamment:

— de maintenir avec l'Ecole normale un contact étroit sur le plan intellectuel, moral, pratique et professionnel;
— de seconder l'Ecole dans sa mission;

Les moyens d'action envisagés sont les suivants:

— contacts lors de réunions périodiques;
— organisation de cours, conférences, excursions;
— présentation de communications émanant de ses membres lors des assemblées générales;
— mise en circulation de revues, périodiques;
— publication d'un bulletin annuel, imprimé.

En outre, cette Amicale pourra recueillir les suggestions, les vœux et propositions de ses membres quant à l'Ecole normale et les transmettre à qui de droit par le directeur de l'Ecole normale.

L'activité d'un tel groupement créera, on le voit, un double courant d'information entre l'instituteur aux prises avec les difficultés pratiques de l'enseignement et l'Ecole, qui ne peut se passer des informations de ce dernier, si elle veut œuvrer à même la vie, et à même l'expérience pédagogique qui se déroule, jour après jour, dans nos classes primaires. L'Ecole, de son côté, pourra mettre à la disposision des membres de l'Amicale, selon une convention à arrêter, ses bibliothèques, ses ateliers, et certains moyens d'enseignement, dont ceux contenus dans sa nouvelle bibliothèque de méthodologie, création récente, précisément, de la Communauté.

L'essentiel sera que l'Amicale chemine *avec* l'Ecole normale, et cela pour construire et améliorer; avec l'Ecole — non sous la tutelle de celle-ci — pour le plus grand bien de notre séminaire.

L'Amicale sera donc la pierre de touche des sentiments de l'ancien élève envers son Ecole, et le lieu où il pourra apporter une contribution constructive à l'avenir de celle-ci. *Ed. Guéniat*

*P. S. Aujourd'hui, 25 septembre 1961, je puis affirmer que la Communauté des élèves de l'Ecole normale, en dépit de certaines difficultés propres à l'âge de ses membres et à un temps d'adaptation à un «régime» qui tranche si totalement avec celui du collège, a largement tenu ses promesses.*

*Elle se prolonge par une Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale qui, définitivement constituée, s'honore déjà de la publication d'un premier bulletin consacré à l'action pédagogique d'un ancien maître d'application.*

*Mais, pour revenir à la Communauté, il s'avère que l'aide sociale de l'adulte demeure nécessaire et que, sans elle, les entreprises de la Communauté n'auraient souvent que des commencements, et demeureraient au stade des velléités. Nous ne pouvons demander à une organisation d'adolescents, quelle qu'elle soit, de supprimer ce qui caractérise cet âge; soyons heureux, si nous avons réussi à créer un climat plus favorable à son évolution!*

Preßspanhefte
Wachstuchhefte
Schulhefte

**EHRSAM-MÜLLER SÖHNE & CO.**
Zürich 5 Limmatstrasse 34-40 Tel. (051) 42 36 40

**Herren-**
Mode — Konfektion
Marktplatz 22
Telefon (071) 22 27 41

E. KAUFMANN & CO. AG.
Kaufmann
ST. GALLEN

**Damen-**
Mode — Konfektion
St. Leonhardstr. 8-10
u. Marktplatz 22
Telefon (071) 22 27 01

**Schulmaterial**

Ringhefte, Ringbücher, Preßspanhefte,
Zeichenpapiere, farbige Tonzeichenpapiere
liefern rasch und vorteilhaft

Ritter & Co

PAPIERE SPEISERGASSE ST. GALLEN
Tel. (071) 22 16 37

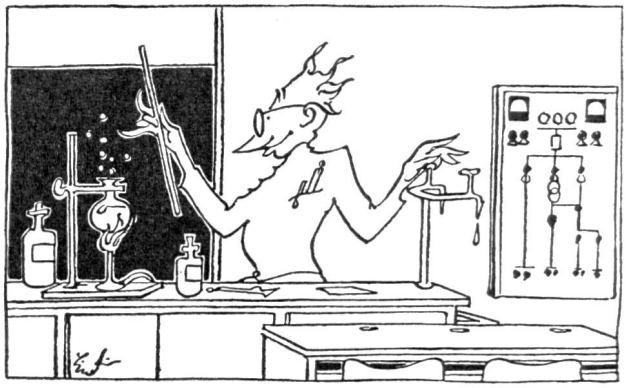

Erste Spezialfirma für

**Physik-, Chemie- und Labor-Einrichtungen**
**Hörsaal-Bestuhlungen, Zeichentische**
**Elektr. Experimentieranlagen**
**Fahrbare- und Einbau-Chemiekapellen**
Wir projektieren, konstruieren und fabrizieren

**ALBERT MURRI & CO. — Münsingen BE**
Erlenauweg Telephon (031) 68 00 21

**Presspan-Ringordner**

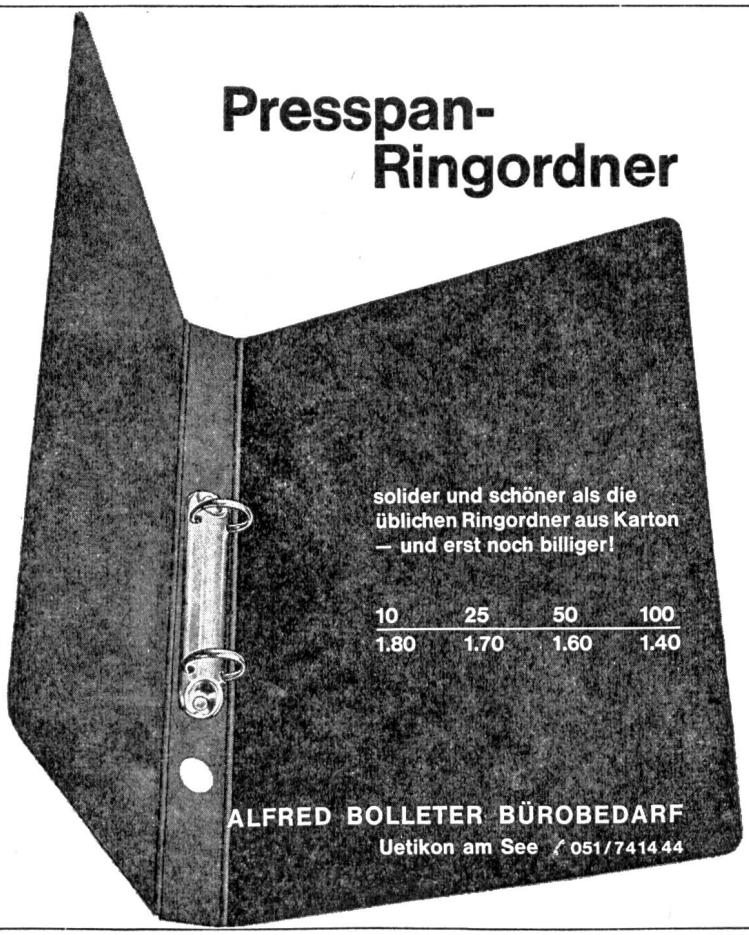


Lieferbar in

**10** Farben:

**rot**
**gelb**
**blau**
**grün**
**hellbraun**
**dunkelbraun**
**hellgrau**
**dunkelgrau**
**weiss**
**schwarz**